

Conseil de Quartier de Belleville
Commission Cadre de Vie
Compte-rendu de la réunion du 23 mars 2017

Liste des présentEs

Agnès BELLART	Marie-Caroline FREDJ
Françoise LAURE	Emmanuelle JOLY
Samantha LOZANO	Catherine SALTIEL
Chantal LABBAZ	Simone PECONDON-LACROIX
Sylvie THOUARD	Mehdi FREDJ
Jean-Yves COLLET	Hervé SALLAZ
Pierre CHAUSSARD	Jacob SLAWNY
Vincent DESPAGNET	Setni BARO
Christian BEN TOLILA	Jacques BUISSON

ExcuséEs

Solène RIGOT	Camille COMBEAUD
Agnès GROSJEAN	Monique LE GOFF
Odile NASCIMBENI	Claire COTINAUD
Josiane LOISEAU	Jean-Louis BONNEVIE

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 27 avril à 19h** au Relais de Ménilmontant.

Calendrier prévisionnel des prochaines réunions (19h au Relais de Ménilmontant)

- jeudi 18 mai
- jeudi 22 juin

La réunion s'est tenue au Relais de Ménilmontant le jeudi 23 mars de 19h à 21h.

L'ordre du jour discuté en début de réunion a été le suivant :

- *Projet immobilier du 333 rue des Pyrénées*
- *Réaménagement du Boulevard de Belleville*
- *Projet de Veni Verdi dans le cadre de ParisCulteur*
- *Projet immobilier de la rue de la Duée, impasse Chevallier, rue des Pavillons*
- *Travaux de la rue de Ménilmontant*

331 rue des Pyrénées

Un promoteur immobilier, Sully Promotion, a racheté les locaux où exerçait l'ancienne cantine des Pyrénées. Il projette de construire un immeuble de 7 étages qui risque d'obstruer la lumière de certains appartements du bâtiment voisin du 333. Le permis de construire n'a pas encore été délivré. Le promoteur annonce des travaux d'un an et demi.

Le promoteur souhaite rencontrer les habitants. Ces derniers sont partagés entre inquiétude (les travaux, l'ombrage) ou curiosité (le prix des futurs logements) à propos de ce projet.

Une demande de contre-étude sur la rotation d'ensoleillement devrait être faite à la demande des riverains. Ils vont également vérifier la réglementation sur les ouvertures.

Comme souvent désormais dans le quartier, l'inquiétude pourrait également se porter sur la résistance des sols à la pression exercée par un immeuble de 8 niveaux.

La commission cadre de vie va solliciter Hélène Vicq, adjointe en charge de l'urbanisme afin d'être mieux informée sur le projet du promoteur.

Bd de Belleville

Le 2^e atelier s'est déroulé mercredi 22 mars à la mairie du 11^e.

Pierre Japhet et Renaud Martin, élus en charge de l'espace public du 11^e et du 20^e ont ouvert l'atelier en tenant un discours rassurant pour les nombreux présents (plus de 50 personnes) inquiets principalement du déplacement du marché. D'après les élus, le déplacement est abandonné.

Afin de solutionner la problématique de la circulation, au bord de la saturation à certaines heures, et de l'ajout de 2 lignes de bus, la piétonisation d'un segment du boulevard de Belleville, côté 11^e, est envisagée sous 2 variantes : entre la rue du Faubourg du Temple et la rue de l'Orillon ou le même segment mais avec une extension jusqu'à la rue fontaine au Roi.

Le conseil de quartier opte pour la 1^{ère} variante qui aurait moins d'impact sur les circulations venues de la rue des Pyrénées. Cette option permettrait de traverser le boulevard à partir de la rue Ramponeau alors que l'autre ne laisserait pas cette possibilité.

Le marché n'étant plus déplacé, l'aménagement du terre-plein Couronnes-Marionites devra être étudié, en transformant la contre-allée en zone de rencontre (circulation à 20km/h) qui réduit la circulation, priorise les circulations douces (piétons et vélos) et permet les livraisons des commerces de cette partie du boulevard. L'inversion du sens de circulation est également évoquée.

La demande de rencontrer le délégataire du marché de Belleville, la société Cordonnier, a été réitérée. Le principe a été accepté mais aucune date n'a été annoncée.

Des études vont être menées d'ici juin, date à laquelle le projet sera présenté dans son ensemble.

Aucun budget n'a été présenté pour ce réaménagement. Les aménagements d'espaces sur les terre-pleins et trottoirs devraient être soumis à concertation dans un 2^e temps.

Le collectif Couronnes-Marionites va rencontrer Renaud Martin.

La piétonisation du boulevard devant l'école côté 11^e et la circulation apaisée côté square du Nouveau Belleville vont dans le bon sens pour réduire la circulation motorisée sur un axe saturé.

Le problème du marché reste entier même si certains points sont indépendants du réaménagement du boulevard.

Veni Verdi – ParisCulteur

L'association Veni Verdi mène des projets d'agriculture urbaine dans le 20^e arrondissement, notamment dans les collèges Mendès France et Matisse.

En 2016 la ville de Paris a lancé un appel à projet « ParisCulteur » pour végétaliser 100 ha dont 33 ha d'agriculture urbaine.

Veni Verdi, avec Les Frioux (photo vidéo), Pépin production (pépinière de quartier), est lauréat à l'appel à projet de la ville de Paris dans le cadre « ParisCulteurs ».

Le collectif ambitionne d'installer de l'agriculture urbaine dans les 3000m² éclatés et inutilisés actuellement d'espace extérieur sur dalle d'une résidence Paris Habitat de 739 logements entre les rues Frédéric Lemaître, des Rigoles et Olivier Métra. Il proposera différents modes de cultures : en substrat, hydroponie et aquaponie.

L'objectif du collectif est de produire des fruits et des légumes et de former les habitants à ces différents types de culture mais également de recréer du lien avec des espaces de vie collective.

Cette activité agricole se projette dans la rénovation de la résidence qui aura lieu à partir de 2018.

En attendant le collectif va lancer une animation dès ce printemps avec une construction de serres, du jardinage, des structures en hydroponie. Les Frioux assureront la documentation vidéo du projet en proposant l'activité aux enfants, pour permettre aux habitants de mieux s'approprier cette nouvelle utilisation de leur espace. 1 salarié sera à plein temps sur ce projet.

La commission a interrogé Emilie Gafieri, en charge du projet pour Veni Verdi. Il y aura du compost, élément de l'agriculture urbaine. Veni Verdi : rue Piat ? Veni Verdi prend part au projet de « Serre habitée » Financement Paris Habitat ? Paris Habitat met l'espace à disposition et la Fondation Paris-Habitat finance les animations pour 2017.

A la question d'un éventuel soutien du conseil de quartier, la commission précise que le soutien ne pourrait être accordé que si le projet est ouvert à tous et pas uniquement aux locataires Paris-Habitat.

Le mercredi 19 avril après-midi, Veni Verdi proposera une animation sur le site pour faire connaître le projet.

Rue de la Duée-rue des Pavillons-impasse des Chevaliers

Habitat social français (HSF), filiale de la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP), a obtenu un permis de construire pour un immeuble de 5 étages et un autre de 2 étages (3 appartements) à l'intérieur de parcelle au 5 impasse des Chevaliers. Pour son projet, Habitat social français a racheté des terrains autour d'une maison non entretenue depuis des années.

Les riverains de la rue de la Duée, de la rue des Pavillons et de l'impasse des Chevaliers s'inquiètent de la densification excessive de cet îlot urbain déjà amputé de beaux peupliers de 15m l'an dernier lors de l'extension du foyer ADOMA réalisée en catimini.

Ils ont déposé un référé préventif pour préserver leur cadre de vie, l'accès à la lumière du jour, mais aussi une forme de nature en ville sauvage constituée depuis 40 ans en l'absence de présence humaine sur la parcelle. Beaucoup craignent également les nuisances de travaux, déjà subies en 2015 et 2016, lors de la réhabilitation par HSF de l'immeuble rue des Pavillons ou lors de l'extension du foyer ADOMA.

La réalisation de travaux, situés à l'intérieur d'une parcelle entièrement entourée de construction, risque de fortement dégrader la qualité de vie des habitants de cet îlot.

La nature plus « sauvage » de la parcelle, réservoir d'une forme de biodiversité notamment dans le sous-sol et le maintien de la perméabilité du sol et du végétal, lutte contre l'îlot de chaleur doivent être défendus face à une sur-densification d'une ville déjà identifiée comme « une des plus dense du monde ».

La commission cadre de vie soumettra cette contradiction auprès de la mairie du 20^e.

Rue de Ménilmontant

Faute de temps, les « désastres » de la rue de Ménilmontant, relatés dans le dernier numéro du journal du conseil de quartier, n'ont pu être traités.

Un bilan, qu'on espère définitif, sera établi lors de la prochaine réunion de la commission.

La séance est levée à 21h15.